



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF 1 AU MARCHÉ D'ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES ET PETIT ÉQUIPEMENT DE BUREAU PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ LACOSTE DACTYL BUREAU ET ÉCOLE.

**DÉCISION N° DM-24-384
EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de signature à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-22-351 du 19 septembre 2022 de signer le marché d'achat et livraison de fournitures et petit équipement de bureau (notifié le 21 septembre 2023) ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif 1 a pour objet de modifier une référence figurant au Bordereau des Prix Unitaires suite à un arrêt de commercialisation de références ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif 1 du marché d'achat et livraison de fournitures et petit équipement de bureau avec la société LACOSTE DACTYL, sise 15 allée de la Sarriette, ZA Saint-Louis, 84 250 LE THORS.

L'acte modificatif 1 est sans incidence financière.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241119-lmc1H12575H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/11/2024
Date de Publication : 19/11/2024